

RECOMMANDATIONS

- Avant d'être mises en service, les canalisations doivent être très soigneusement soufflées pour éliminer toutes impuretés. Pendant cette opération les appareils de détente sont démontés, afin d'éviter le colmatage des filtres.
- Il est recommandé de changer l'inverseur automatique dans les 10 ans suivant la date de fabrication.
- Les canalisations situées entre le détendeur inverseur et les détendeurs sécurité, soumises à une pression de 1,5 bar doivent être éprouvées à 3 bar et l'étanchéité contrôlée à l'eau savonneuse.

Les bouteilles de propane doivent être installées à l'extérieur

• SOUDURE :

Les appareils doivent être impérativement séparés des raccords au moment de la brasure qui doit être agréée gaz (point de fusion > 450°C). A l'aval de la deuxième détente, la brasure tendre est tolérée.

• GARANTIE :

Les appareils sont garantis 5 ans à partir de la date de fabrication indiquée sur le bouton de manœuvre ou le corps du détendeur. Toutefois, les dégradations causées par les tentatives de démontage, les coups, les coulées de décapant, de brasure, colmatage du filtre ou toutes autres causes provenant d'une mauvaise installation ne sont pas prises en compte par la garantie.
GUARANTEE : All products are five year guarantee.

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

- Les installations de gaz, selon le type de locaux, doivent être conformes aux réglementations énoncées ci-dessous :

- LOCAUX D'HABITATION :

Règles techniques et de sécurité de l'Arrêté Ministériel du 2 août 1977 modifié.
D.T.U. n° 61-1 installations gaz
D.T.U. n° 65-4 chaufferies

- LOCAUX MOBILES :

Arrêté Ministériel du 28 février 1969 et norme NF EN1949

- LOCAUX PROFESSIONNELS :

Arrêté Ministériel du 2 août 1977 modifié.

- LOCAUX RECEVANT DU PUBLIC :

Code de la Construction et de l'Habitation.

GURTNER
DISTRIBUTION

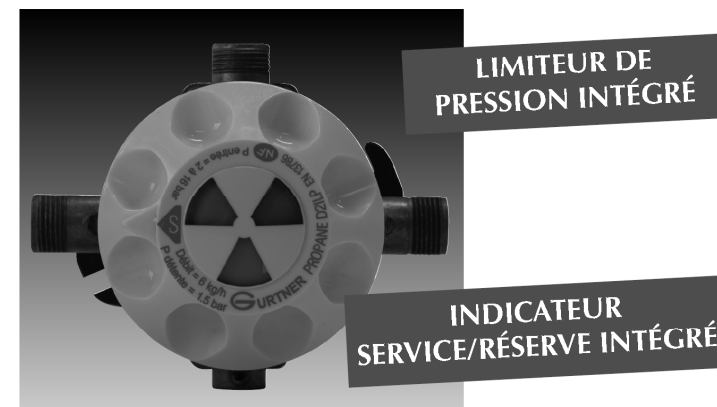
40, rue de la Libération - B.P. 129
F - 25302 PONTARLIER Cedex
Tél. 03 81 46 70 22 - Fax 03 81 46 96 16
www.gurtner.fr - Hotline 0 820 209 115



GURTNER
DISTRIBUTION

DÉTENDEUR INVERSEUR AUTOMATIQUE PROPANE

*AUTOMATIC CHANGE-OVER WITH
INTEGRATED LIMITER AND INDICATOR.*



NOTICE D'UTILISATION (à conserver par l'utilisateur)

FONCTIONS

Il assure la continuité de l'alimentation en gaz de l'installation par le passage AUTOMATIQUE de la bouteille vide (ou batterie de bouteilles) à la bouteille pleine (ou batterie de bouteilles).

Cet appareil réalise la première détente. Il doit être obligatoirement suivi d'un ou de plusieurs détendeurs à sécurité dans le cas d'une installation domestique.

Cet inverseur possède un limiteur de pression incorporé qui limite la pression de sortie à 2,16 bar maxi en cas de défaillance de la 1^{ère} détente. Pour cette raison, un deuxième limiteur ne doit pas être installé.

Ensures a continuous supply of gas of an installation switching from an empty cylinder to a full one automatically. An indicator shows when this is taking place.

This automatic change over serve as first pressure reduction of the installation and safety second stage regulators must be intalled downstream.

This regulator has an integrated pressure limiter, limiting the output pressure to 2,16 bar in the event of a failure in the first stage regulator.